

REQUÊTE
DES FEMMES,

Pour leur admiſſion aux Etats Généraux.

Paris, le 15 juin 1789.

Vous êtes aſſemblés, Meſſieurs, pour régénérer la France. Une interruption de 175 ans rend preſqu'impoſſible de ſe conformer abſolument aux derniers Etats Généraux. Depuis 1614, le royaume a changé de face; quelques provinces ont ceſſé d'être Françoiſes, pluſieurs autres ont été conquiſes ou réunies à la couronne; le nombre des bailliages eſt conſidérablement augmenté; le troiſieme ordre a acquis une prépondérance, dont l'anarchie féodale l'avoit long-temps privé, & vers laquelle il s'eſt

acheminé par degrés. En conféquence, comme le plus nombreux & le plus utile, il a demandé à jouir de l'avantage que ces deux motifs devoient lui donner. Il a fait plus, il a défiré d'être divifé en plufieurs ordres ; & fes réclamations ont paru être de quelque poids.

En effet, le Clergé n'a qu'une fonction, celle d'offrir les facrifices ; l'unique profeffion de la Nobleffe eft celle des armes ; le Tiers Etat, au contraire, eft compofé de magiftrats, de bourgeois des villes, de commerçants & de propriétaires des campagnes, qui euffent bien voulu former autant de corporations diftinctes, ayant des députés aux Etats Généraux. Mais plus les demandes étoient multipliées, moins on y a eu d'égard : tel eft ordinairement le fort des nombreufes réclamations.

Les Magiftrats, long-temps les feuls repréfentants du peuple, font effentiellement partie du Tiers Etat ; ils ne n'ont donc pu députer à part ? La même chofe doit avoir eu lieu pour les bourgeois des villes. A l'égard des commerçants & des propriétaires des campagnes, au premier abord, leur demande fembloit mieux fondée. Lors des derniers Etats Généraux,



le commerce étoit presque nul ; nos ancêtres, casaniers, préféroient une fortune bornée, & dont ils jouissoient sans fatigue, à une aisance achetée par des voyayes de long cours & une activité continuelle ; ils ignoroient d'ailleurs l'art de doubler le numéraire, en le mettant en circulation. Les commerçants, devenus aujourd'hui une classe intéressante dans l'état, devoient, sans contredit, être appellés aux assemblées de la nation, mais rien ne nécessitoit leur séparation du Tiers Etat, avec lequel ils n'ont aucun intérêt contradictoire à débattre. Restent enfin les représentants des campagnes; si le Tiers Etat veille avec soin à ce qu'aucun de ses propriétaires ne soit pris dans l'ordre de la Noblesse, il étoit presque inutile que cette derniere classe eût des Mandataires particuliers, puisque le troisieme ordre, universellement intéressé à ne plus être sacrifié aux deux premiers, s'occupera du soulagement de la portion la plus souffrante de ses membres, sans craindre de renfermer dans son propre sein des individus opposés à ce bienfait.

Vous devez en outre, Messieurs, sentir le ridicule que les plaisants de la Capitale n'auroient pas manqué d'attacher au quatrieme ordre ; quel qu'il fût, dont vous auriez con-

ſeillé l'admiſſion aux Etats Généraux. N'auriez-vous pas eu à craindre que l'on ne répandît dans les cercles, que vous ne vous occupez à Verſailles que du *Tiers* & du *Quart*, tandis que c'eſt de la communauté entiere, dont vous avez à défendre les intérêts ?

D'après cet aveu, vous ne nous ſoupçonnerez pas, Meſſieurs, de vous propoſer encore un nouveau quatrieme ordre : il ſeroit inconſtitutionnel, nous le ſavons. Clergé, Nobleſſe, Tiers Etat, voilà la diviſion naturelle de la nation, & il ne peut y en avoir d'autres. C'eſt ainſi qu'en 1483, à Tours ; en 1560, à Orléans ; en 1576 & en 1588, à Blois ; & enfin en 1614, à Paris, fut compoſée l'Aſſemblée des Etats Généraux. Vous craignez de décider laquelle de ces cinq tenues a été la plus légale, & doit ſervir de modele pour ceux que vous tenez ; eh bien ! Meſſieurs, elles ont toutes été également irrégulieres ; je n'en excepte pas même celle de 1614, vainement réclamée par les parlements, puiſque nous n'y avons pas été appellées. Nous formons cependant la plus ſaine & la majeure partie de la nation.

Que les peuples barbares qui nous tiennent indignement renfermées dans des ſerrails,

aient jugé à propos de nous exclure de toute adminiſtration, rien n'eſt moins étonnant; ils nous ont accoutumées à des affronts plus ſanglants, dont malheureuſement nos gardiens n'ont que de trop foibles moyens de vengeance à nous offrir. Mais qu'en France, où nous ſommes le canal par où paſſent toutes les graces, & où nous faiſons tout, on n'ait pas encore ſongé à nous admettre aux Etats Généraux, on n'a de la peine à ſe le perſuader. Il vous étoit réſervé, Meſſieurs, d'effacer cet outrage, & de donner à l'univers ce grand exemple de la galanterie Françoiſe. L'aſſemblée auguſte à laquelle nous adreſſons notre réclamation, doit connoître quelle eſt l'influence des femmes dans une vaſte adminiſtration, & combien elles ſont intéreſſées au redreſſement de tous les abus.

Miniſtres des autels, lorſqu'une conſcience imorée vous fait craindre de mettre à prix les nombreux bénéfices que l'égliſe tient en réſerve pour ſes enfants, ne les accordez-vous pas aux demandes irréſiſtibles d'un ſexe ſéduiſant, qui connoît le pouvoir de deux beaux yeux, ſur des hommes habitués à apprécier les chef-d'œuvres du Créateur ?

Et vous, deſcendants de ces preux Cheva-

liers, plus courageux dans les tournois, quand ils combattoient ſous les yeux de leurs dames, dont ils étoient fiers de porter les couleurs, n'eſt-ce pas encore aujourd'hui pour vous rendre plus chers à notre ſexe, que vous accumulez exploits ſur exploits, que vous prenez en tous lieux notre défenſe, & que vous nous accordez par-tout la premiere place ?

Magiſtrats impaſſibles, vous nous avez auſſi plus d'une obligation ; l'étude des loix vous répugnoit, nous vous l'avons rendue facile. Les femmes, en ſollicitant, étoient bien ſûres que le droit ſeroit toujours de leur côté.

Vous enfin, citoyens du dernier ordre, ſans nous, ſans nos charmes, ne ſeriez-vous pas reſtés dans la claſſe obſcure où la providence vous avoit fait naître ? Ce que toutes les intrigues du monde auroient à peine ébauché, l'entreprendre & réuſſir a été pour nous l'affaire d'un inſtant ; les grands vous paroiſſoient inabordables, nous nous ſommes familiariſées avec leur orgueil, &, peu ſatisfaites de nous être élevés à leur niveau, nous les avons forcés de deſcendre juſqu'au nôtre, & de venir dépoſer à nos pieds leur nobleſſe chimérique.

Eh quoi ! nous ferons mouvoir l'égliſe,

nous animerons la Nobleſſe, nous dériderons la magiſtrature, nous affranchirons le Tiers Etat ; & quand il s'agira des intérêts de ces trois corps réunis, on refuſera de nous appeller ? Aſſez long-temps les femmes l'ont ſouffert ; la fin de leur eſclavage eſt arrivée, & il ne ſera plus dit que des vingt-quatre millions d'individus qui habitent la France, plus de la moitié n'aura pas le droit d'être repréſentée aux Etats Généraux.

« Sexe foible & puſillanime, » nous crie quelque vieillard, hors d'état d'élever juſqu'à nous ſa tête ſuppliante, « vous auriez tort » de vous prévaloir des droits que vous avez » uſurpés ſur une jeuneſſe inconſidérée, ac- » coutumée à en paſſer par où vous voulez, » & à voir chaque jour ſes idées ſe raccourcir » à meſure que les vôtres s'agrandiſſent ; de » quels objets importants voulez-vous donc » entretenir la nation ? & pourquoi ne pas » confier à vos chefs les grands intérêts du » corps féminin ? »

Ce que nous dirons à la nation ? nous lui expoſerons les vices de notre éducation, nous lui propoſerons les moyens de nous rendre plus utiles à l'état ; nous lui rappellerons les obligations qu'elle a à notre ſexe, & l'ingrati-

tude dont elle le paie journellement ; nous lui donnerons enfin une idée nette de la population & des moyens de l'accroître.

L'homme naît égoïſte , c'eſt un principe malheureuſement reconnu. Rapportant tout à lui , il a cherché à avilir la plus noble moitié de lui-même. C'étoit trop peu de nous avoir privées du ſceptre ; pour nous fermer l'accès à toutes les places , il nous a donné une éducation futile , il s'eſt arrogé ſur nous une ſupériorité inſolente , & par une contradiction ridicule , nous a laiſſé dans le particulier un aſcendant dont il nous prive en public. Toute notre étude , ſelon lui , doit être de lui plaire , & nous ſommes parfaites , quand nous avons atteint ce but merveilleux. En vain la nature nous a donné l'eſprit d'intrigue , & toute la ſéduction néceſſaire pour réuſſir ; il prétend nous réduire à régler ſon ménage , & à partager , quand il le déſire , ſes rares faveurs.

Qui ſeroit cependant plus en état que nous de commander les armées , de ſe préſenter fiérement au-devant de l'ennemi ? On n'auroit pas à craindre que nous tournaſſions le dos , & nous ſerions toujours ſûres d'épuiſer nos adverſaires , quand bien même ils auroient

aſſez d'adreſſe pour enfoncer nos lignes, & enclouer nos batteries.

N'eſt-ce pas nous qu'on devroit envoyer en en ambaſſade ? Combien de temps perdu en vaines diſcuſſions, que nous aurions plus utilement employé ! Combien de traités qui ont coûté tant de peines & tant d'argent, dont nous aurions eu meilleur marché, ſi l'on nous avoit chargées d'aller au-devant de la pénétration des miniſtres étrangers !

Nous ne finirions pas, ſi nous voulions détailler tous les emplois auxquels nous ſommes propres, & dont les hommes ſe ſont toujours montrés jaloux de nous exclure. Si le commerce eſt floriſſant, à qui la nation en eſt-elle redevable, ſi ce n'eſt à nous, dont la féconde induſtrie invente à chaque inſtant de nouvelles modes, & varie tous les objets de luxe, pour entretenir une circulation immenſe, & attirer en France l'argent des étrangers curieux de ſe procurer tout ce que nous imaginons, & d'être les tributaire de nos fantaiſies ?

Vous le voyez clairement, Meſſieurs, malgré les défauts de notre éducation, nous avons encore trouvé le moyen de nous rendre utiles à l'état, & que nous le ſerions beaucoup plus,

ſi l'on mettoit à profit les talents dont la nature nous a douées. Vous ne pouvez manquer d'être de notre avis, ſi vous calculez avec ſoin les obligations multipliées que vous avez à notre ſexe. N'avons-nous pas adouci votre caractere féroce ? mis un frein aux paſſions fougueuſes qui vous tourmentoient ? Ouvert nos bras pour vous recevoir ? & vous êtes aſſez injuſtes pour nous priver du droit de préſenter nos doléances à la nation aſſemblée. Les femmes, vous le ſavez, ſont les premiers auteurs de la ſociété ; ce ſont elles qui vous ont fait connoître le charme des liaiſons, qui vous ont appris le pouvoir de l'amour. Vous viviez auparavant iſolés dans les bois, ennemis les uns des autres ; vous étiez des ſtatues d'argille jetées au haſard ſur la terre, nous ſommes venues, & nous les avons animées. Quel a été le prix de tant de bienfaits ? la plus noire ingratitude. Rougiſſez, hommes iniques, d'avoir pu manquer au plus ſacré de vos devoirs, & cependant nous vous avons fait naître, nous avons élevé votre enfance ; vous étiez condamnés à la mort, nous vous avons accoutumés avec cette idée, en vous enſeignant à en faire des répétitions entre nos bras.

Perſonne ne nous conteſtera que la véritable richeſſe d'un état eſt la population ; il en réſulte que négliger les moyens de l'augmenter, c'eſt renoncer à s'enrichir. Un des premiers, ſans contredit, eſt de réprouver le célibat. Par goût nous y ſommes toutes opposées, & cela eſt ſi vrai, qu'en dépit des entraves que l'on met à notre bonne volonté, nous contribuons de tout notre pouvoir à la favoriſer. La population eſt l'unique impôt auquel on nous ait aſſujetties, mais, comme il doit être payé en commun, il ne produit pas tout ce qu'on auroit droit d'en attendre. A qui la faute ? aux hommes. Ne voit-on pas ſouvent la Nobleſſe s'y refuſer, ou du moins le payer foiblement & en rechignant, & vouloir étendre juſques-là ſon privilege de ne point contribuer aux charges publiques ? Le Clergé, jaloux obſervateur de ſes formes, ſe contente d'offrir de temps à autre quelques dons gratuits ; le Tiers Etat ſeul eſt libéral, & donne auſſi généreuſement des enfants à l'état, qu'il ſupporte d'impoſitions. Le regne des privileges eſt paſſé, faiſons donc payer les deux premiers ordres en proportion de leurs facultés, & au lieu des vingt-quatre millions de François que l'on compte aujourd'hui, le

nombre s'élévera bientôt à trente-ſix : bien entendu que le dernier ordre, en compenſation de l'abondance, & de la régularité de ſes paiements, ſera ſoulagé d'un autre côté ; & par la raiſon qu'on accorde des encouragements à ceux qui défrichent les terres incultes, on s'empreſſera également de récompenſer les citoyens qui défricheront les landes des monaſteres, & fertiliſeront ces terres encore vierges.

Creſcite & multiplicate, voilà le grand ſecret de toute ſage adminiſtration, ſecret précieux qu'elle a trop ſouvent oublié, & auquel il eſt important de la rappeller. Il n'y a qu'un moyen de proſcrire le célibat en France, c'eſt de doubler les cotes d'impoſition des célibataires; c'eſt de ne nommer à aucun emploi, de ne donner aucune charge à cette claſſe paraſite qui jouit des labeurs des peres de famille & envahit la propriété de la race future. S'il étoit ordonné par un édit enregiſtré dans toutes les cours, de n'accorder de rang dans l'état qu'à tout homme marié, & ayant au moins un enfant, au lieu de payer cherement un être iſolé, on en feroit vivre trois qui béniroient chaque jour l'auteur de cette inſtitution bienfaiſante. Notre ſexe participant à

cette équitable répartition, feroit animé du feul défir d'abjurer un luxe frivole, quand il pourroit être affuré d'être l'objet du choix de la jeuneffe laborieufe, dont le gouvernement paieroit les talents prolifiques ; & les jeunes gens eux-mêmes qui fentiroient de meilleure heure la néceffité du travail, ne feroient plus tentés de paffer leurs premieres années dans la diffipation, & de s'habituer au dur égoïfme de l'indépendance ; sûrs de trouver à vingt ans une compagne fidelle & une époufe chérie, ils fe hâteroient de contracter des nœuds que l'état protégeroit, parce qu'ils tourneroient à fon avantange. C'eft alors que les François, perdant ce caractere de frivolité qu'on leur reproche, renaîtroient dans une poftérité nombreufe & robufte, dont le patriotifme feroit le mobile univerfel.

Enfin, Meffieurs, vous n'ignorez pas fans doute qu'une des chofes les plus nuifibles à la population, eft le préjugé dénaturé qui flétrit honteufement & réduit à un opprobre éternel celles d'entre nous qui ont prêté l'oreille à vos infinuations, & dont le cœur trop tendre s'eft ouvert à l'attrait du plaifir, & a donné les premieres preuves de fécondité. Que diroit-on d'un ftatuaire qui après avoir fait fon

premier ouvrage, brisoit le moule dans lequel il l'auroit coulé ? ne le trouveroit-on pas ridicule ? Les hommes le sont-ils moins en condamnant à un célibat perpétuel celles auxquels il convient le moins ?

On nous accuse d'aimer à parler ; pour échapper à ce reproche, nous allons terminer cette requête par un exposé succinct des formes que nous croyons devoir être adoptées pour notre convocation.

Elle peut se faire de deux manieres : l'une consiste à appeller indifféremment les femmes de tout état, en nombre égal à celui des hommes qui seront députés, & d'en former un ordre commun dans lequel les trois autres seront alternativement incorporés.

La seconde, dans le cas où cette idée de communauté vous révolteroit, Messieurs ; est de diviser aussi notre sexe en trois ordres, comme le sexe masculin, est de répartir nos représentantes dans chacune des trois chambres proportionnellement au nombre des membres dont elles seront composées

Vous devez penser que, dans l'une & l'autre circonstance, les élections auront lieu de la même façon, que les abbesses, prieures, chanoinesses & religieuses composeront notre

Clergé ; les femmes titrées & de noble extraction, notre Nobleſſe ; & toutes les autres, notre Tiers Etat.

Toute fille ou femme ayant quinze ans révolus, pourra contribuer aux élections ; mais pour être éligible, il faudra avoir fait un citoyen à l'état ; nous croyons, pour l'intérêt du corps, devoir exiger cette condition, parce qu'une fille innocente & timide n'auroit que des vues étroites à oppoſer aux grandes raiſons de nos antagoniſtes.

Ce qui doit enfin vous rendre plus favorables à notre requête, c'eſt que bien différentes de tous les nouveaux intrus, dont l'ambition eſt de primer dans les lieux même où l'indulgence leur a d'abord fait trouver place, nous n'avons pas l'eſprit de domination en partage. Ne vous alarmez pas, Clergé hautain, nous ne voulons pas vous ravir le droit d'être le premier ordre du royaume ; nobles chevaliers, vos parchemins nous font peu d'envie, nous n'irons pas vous les enlever : la beauté eſt le plus beau titre de nobleſſe ; le Tiers Etat lui-même n'aura pas à nous reprocher d'avoir voulu le précéder, puiſque nous ne voulons qu'être inférieures aux trois ordres. Si le caprice nous a quelquefois déplacées, nous ſavons

reprendre nos places & garder le deſſous pour lequel nous ſommes faites. Nous promettons d'ailleurs de ne parler que par monoſyllabes. Ce ſera à vous, Meſſieurs, de nous pénétrer; à nous, de vous oppoſer des mouvements doux, & de ce manege innocent découlera le bonheur commun.

FIN.